

Master comptabilité, contrôle, audit (Master CCA)

Présentation

Année d'entrée : Bac + 3 Année de sortie : Bac + 5

Durée des études : Durée normale à temps plein : 2 ans (chaque année d'étude se prépare normalement en 1 an). Chaque UE se prépare pendant une année universitaire complète (2 semestres).

Objectifs

Acquérir une formation approfondie préparant aux métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit et de la finance.

Débouchés professionnels

Les titulaires du Master CCA, ont vocation à poursuivre leur carrière professionnelle :

- ↳ dans des cabinets d'expertise comptable, et/ ou de commissariat aux comptes comme collaborateur ou stagiaire et futur associé ;
- ↳ dans des postes de responsabilité dans les directions comptables et financières, de contrôle de gestion ou d'audit interne des organisations privées ou publiques ;
- ↳ dans des cabinets de consultants.

Ce diplôme permet également une poursuite d'études vers le DSCG pour l'exercice libéral ou salarié de la profession (expert-comptable ou commissaire aux comptes) ou vers le doctorat en sciences de gestion (au Cnam ou dans une université).

Conditions d'admission

Sont admis directement à s'inscrire en Master CCA (M1) les élèves titulaires des diplômes suivants :

- DCG ou DGC-Intec (ou un diplôme dispensant de la totalité des UE du DCG selon la liste officielle des dispenses) ;
- DECF ou DEFC-Intec (les élèves titulaires de ces diplômes sont dispensés de l'UE 215) ;
- DSCG ou DSGC-Intec (les élèves titulaires de ces diplômes sont dispensés des UE 211, 212, 213, 214, 215 et 216) ;
- DESCF ou DES-Intec (les élèves titulaires de ces diplômes sont dispensés des UE 211, 212, 213, 214 et 216 ; ils ont en outre un point de plus à leur note de l'UE 524) ;
- MSTCF (les élèves titulaires de ce diplôme sont dispensés des UE 215 et 216) ;
- un master ou un diplôme donnant le « **grade de master** » (cette appellation doit être expressément écrite sur le diplôme), quel que soit le domaine.

D'autre part, les élèves titulaires d'une **licence** (bac+3) dans un domaine de formation compatible avec le domaine de formation (comptabilité, gestion, ...) ont la possibilité de demander l'*admission* en Master CCA. Les élèves titulaires du Bachelor attaché comptable et

financier peuvent également être admis en Master CCA sur étude de dossier. Pour demander l'admission, faites une simple demande par courriel à : intec@cnam.fr ou par courrier postal au service Scolarité de l'Intec qui vous expliquera la procédure.

Il est recommandé de passer les UE du M1 avant les UE du M2, mais ce n'est pas obligatoire. En particulier, un élève ayant validé la plupart des UE du M1 peut s'inscrire la même année aux UE du M1 qu'il lui manque et aux UE du M2.

Des dispenses d'UE peuvent être accordées dans le cadre de la validation des acquis (cf. VAE, VES ou VAP 85).

A compter de la rentrée 2007, la composition du Master CCA est modifiée. Les étudiants déjà engagés dans la préparation du Master CCA doivent impérativement basculer dans le nouveau régime d'études (des dispenses d'UE sont possibles).

9 unités d'enseignement (UE).

M1

- UE 212 Finance - obligatoire - 15 ects
- UE 213 Management et contrôle de gestion - obligatoire - 20 ects
- UE 215 Management des systèmes d'information - obligatoire - 15 ects
- UE 514 Langue : anglais écrit - obligatoire - 10 ects

M2

- UE 211 Gestion juridique, fiscale et sociale - obligatoire - 20 ects
- UE 214 Comptabilité et audit - obligatoire - 15 ects
- UE 216 Oral d'économie - obligatoire - 10 ects
- UE 524 Mémoire - obligatoire - 15 ects

et un certificat de spécialisation (pas d'ects), à choisir parmi les quatre suivants :

- UE 713 Comptabilité de l'assurance et de la réassurance ou
- UE 717 Gestion comptable et budgétaire de l'État ou
- UE 742 Gestion des risques et financement des opérations de commerce à l'international
ou
- UE 761 Audit des systèmes d'information

Conditions d'obtention du diplôme

Sont déclarés admis au Master, les candidats qui remplissent les conditions suivantes :
- être titulaire d'un diplôme bac + 3 dans un domaine de formation compatible avec le Master CCA ;

- avoir obtenu une moyenne générale au moins égale à 10/20 aux 9 UE composant le Master CCA (M1 et M2), sans note éliminatoire*. Les UE du Master CCA peuvent être également obtenues par la validation des acquis de l'expérience (VAE) et par la validation des études supérieures (VES). Elles peuvent aussi l'être par dispense.

*Une note inférieure à 6/20 est éliminatoire.